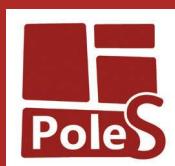




La Fabrique des Quartiers Populaires

avenue Georges Braque 13014 Marseille



Lauréat des Fabriques numériques des territoires

■ Présentation du consortium

Le programme « Fabrique des Quartiers Populaires » est né d'une alliance entre les associations PoleS, Avec Nous, et le Collectif des femmes des Quartiers Populaires, trois acteurs de terrain des quartiers populaires. La force de ce consortium est de rassembler des acteurs qui sont au centre des politiques publiques menées en direction des quartiers populaires : en termes d'emploi, de formation, de médiation, de développement économique, de mobilisation citoyenne, de cohésion sociale, et de soutien à des collectifs d'habitants.

Nous intervenons chacun dans plusieurs champs de la Politique de la ville : relogement des résidents dans le cadre des rénovations urbaines, leur participation à la vie de la cité par le déploiement d'outils territoriaux tels que les tables de quartier, ou de dispositifs d'insertion par l'activité économique et d'éducation populaire. Le Consortium pour porter notre « Fabrique des Quartiers Populaires » est donc composé de trois associations dont un collectif d'habitantes des quartiers populaires. Le portage juridique est assuré par PoleS.

PoleS a pour vocation la lutte contre l'exclusion socioprofessionnelle et le développement local. Pour ce faire, elle met en œuvre des dispositifs d'accompagnement socioprofessionnel et développe des activités sociales et/ou économiques à destination, principalement, des habitants des quartiers populaires.

Avec Nous (ex PSN13) a pour objet l'action en faveur de l'égalité des droits, la défense des intérêts des habitant-e-s des quartiers populaires dans les politiques publiques locales ou nationales qui sont mises en œuvre dans les quartiers populaires ainsi que le développement de programmes d'éducation populaire, de formation, d'économie solidaire et d'actions en faveur de la participation des habitant-e-s des quartiers populaires.

Le Collectif des femmes des quartiers populaires s'est constitué en association le 1^{er} janvier 2020. Ce collectif réunit près d'une centaine de femmes et

défend le vote d'une loi sur la redistribution des biens saisis à la criminalité organisée en vue de les réaffecter à des projets d'économie solidaire dans les quartiers.

Le 1^{er} avril 2019 ce collectif a publié une tribune retentissante dans *Libération*.

Tribune publiée par *Libération*

Redistribuons les biens de la mafia aux quartiers populaires de Marseille

Un collectif de femmes demande qu'une partie des biens saisis soit réaffectée à des projets d'économie solidaire pour les quartiers Nord, premières victimes de la drogue, de la corruption et de la désertion de l'Etat.

Depuis des années, nous vivons dans nos quartiers les conséquences des réseaux de drogues, leurs règlements de compte mais aussi les effets de la corruption et du clientélisme. Savez-vous ce que cela signifie ? C'est vivre dans la terreur, être étriqué, devenir silencieux, c'est vivre gouverné par la menace quotidienne. C'est vivre dans la crainte de voir son enfant finir dans le réseau, être victime d'une balle perdue ou de traumatismes qu'il n'aura pas la possibilité d'exprimer, tant la menace plane au-dessus de nos têtes. C'est vivre dans un quartier où les services publics ferment, où les principes de l'école républicaine sont bafoués et l'espace public interdit. C'est vivre seules, en première ligne. Nous n'avons pas le choix, nous, nous ne pouvons pas exercer notre droit de retrait !

Engagées quotidiennement dans cette lutte contre les réseaux, nous affirmons notre volonté de continuer même après des fusillades, épisées, sans moyens et isolées. Alors nous, femmes des quartiers Nord de Marseille, touchées par tant de douleurs, de peurs, de silences, nous avons décidé de prendre l'initiative. Nous, femmes des quartiers Nord, nous vous rappelons que nos quartiers sont dans Marseille, et que Marseille fait partie de la France. La devise républicaine doit s'y appliquer comme à l'ensemble du territoire français.

Chaque jour, nous, qui tentons de mener des actions, d'inventer des solutions collectives, de la solidarité de voisinage à des collectifs d'habitants, au programme d'éducation populaire et d'économie solidaire, sommes fatiguées par les contraintes, les portes qui se ferment et les moyens qui se raréfient. De la liberté pour nous, quand s'ajoute à la précarité sociale la pression meurtrière des réseaux ? De l'égalité pour nous, depuis l'école jusqu'au monde du travail ? De la fraternité pour nous, quand le reste de nos concitoyens ne connaît rien de nos quartiers et de nos vies ? De la fraternité oui, il y en a ici parce que nous restons solidaires pour sortir de ce piège.

Mobilisons toutes les ressources et redistribuons-les !

La méthode d'attribution des financements publics nous a transformées en « bergère qui rassemble son troupeau » car considérées comme pas suffisamment compétentes pour gérer des projets, mais comme de parfaites intermédiaires bénévoles et gratuites pour assister toutes ces associations parachutées dans nos quartiers, qui en ont fait un commerce. Mesdames et messieurs les financeurs, « lorsque la pomme arrive aux habitants, il n'en reste que le trognon, toute la chair juteuse a été dévorée par ces intermédiaires ». Il y a ceux qui vivent dans nos quartiers, il y a ceux qui en vivent.

Nous demandons à l'Assemblée de légiférer dans les prochains mois pour qu'une partie des biens et fonds saisis soient réaffectés en direction de projets d'économie solidaire pour nos quartiers, premières victimes de l'économie mafieuse et de la corruption. L'Italie nous a montré l'exemple il y a plus de vingt ans maintenant. Le collectif citoyen Libera s'est battu pour qu'une loi confisque les biens et les avoirs de la mafia afin qu'ils soient réinvestis dans des projets socioéconomiques collectifs.

Cet argent qui tue aujourd'hui permettrait demain de construire un autre avenir pour nos quartiers. Cela constituerait un puissant levier et permettrait de consolider une réelle économie ancrée sur nos besoins et nos territoires. Il faciliterait aussi la coopération entre acteurs publics, privés, collectifs d'habitants et entreprises.

A toutes les femmes, nos mères, nos filles, nos sœurs, malgré toutes ces contraintes, nous avons bercé, élevé et protégé nos enfants comme des louves. Certains nous ont été arrachés sous l'œil indifférent des gouvernements successifs. Nous refusons d'être infantilisées et que nos propos soient réduits au silence. Nous revendiquons notre capacité de nous auto-organiser et assumons de prendre notre part de responsabilité.

Alors vous, qui légiférez souvent sous le coup de l'émotion, ayez l'audace d'associer votre nom à une loi, comme nous, femmes des quartiers Nord de Marseille, prenons l'initiative d'apposer notre nom au bas de cette tribune.



Photographie : Théo Giacometti/The Guardian

■ Le numérique et nous

PoleS et Avec Nous ont pour point commun de s'être saisis en 2013 des opportunités que le numérique représentait pour les habitants de nos quartiers, nous sommes ainsi montés en compétence sur la compréhension de ces enjeux, notamment avec des dispositifs validés par les Direccte, la Grande Ecole du Numérique, FabLabs Solidaires d'Orange, l'AMI Tremplin Asso, le Pic Préapprentissage, et Fabrique numérique de territoires dont nous sommes lauréats.

Ensemble et depuis 2015, nous avons posé les premières pierres des tiers-lieux numériques des quartiers populaires. Tous territoires confondus, c'est :

- 6 Ecoles du Web : formation professionnelle dans le cadre de chantiers d'insertion, programme qualifiant développeur-intégrateur web ;
- 8 FabLabs : dispositif de remobilisation avec le programme FabLab16/25 (découverte métier et orientation professionnelle à destination des jeunes décrochés de 16 à 25 ans) et d'éducation populaire et découverte ludique avec le programme FabLab9/15 pour les enfants de 9 à 15 ans habitant les quartiers populaires ;
- 8 espaces de Médiation numérique afin d'aller contre le courant de l'exclusion sociale de plus en plus superposé à l'exclusion numérique du fait de la dématérialisation des démarches administratives.

Nous intervenons sur plusieurs territoires en Ile-de-France et à Marseille, tous situés en quartier prioritaire, nos activités sont installées en pied de barre à :

- Villeneuve-la-Garenne (92), quartier de la Caravelle
- Pierrefitte-sur-Seine (93), quartier du Centre ville
- Pantin (93), quartier des Quatre-Chemins
- Poissy (78), quartier Beauregard
- Vitry-sur-Seine (94), quartier Dalle Robespierre
- Gonesse (95), quartier de la Fauconnière
- Marseille 14^e (13), quartier des Flamants
- Marseille 13^e (13), quartier Frais Vallon Le Clos La Rose

Ce programme propose de créer une nouvelle centralité d'innovation solidaire, résolument numérique, économique, autour de la Fabrique des Quartiers Populaires, tant à l'échelle métropolitaine qu'à une échelle nationale. Car la dimension territoriale,



les assignations géographiques qui pèsent sur eux, aggravent les problématiques rencontrés par les habitants des Quartiers Nord.

Il s'agit de créer, au cœur des quartiers populaires, un centre d'attractivité du territoire permettant aussi d'attirer des utilisateurs extérieurs aux quartiers, de revitaliser et de participer à valoriser nos territoires. Il s'agit également de penser nos quartiers de demain dans toutes ces dimensions : numérique, socioéconomique, culturelle et citoyenne avec la participation pleine et entière des collectifs d'habitant.e.s et des acteurs historiques des quartiers.

Le programme que nous portons a pour objet le déploiement de dispositifs dont les modèles sont éprouvés : Ecole du Web, FabLab, Médiation numérique. Nous les articulons avec de nouvelles activités que nous créons sur le fondement de nos expériences tant dans le numérique qu'auprès des habitants des quartiers populaires : gaming room, Centre de ressources sur l'économie populaire, incubateur d'économie solidaire, accompagnement à la création d'entreprises, coworking. Pour une partie d'entre elles, nous en avons posé les jalons en 2018 déjà, avec un plan pour « Initier la french tech des quartiers populaires » et la proposition de création d'incubateurs d'économie solidaire, publiée dans le cadre des *Cahiers de la Co-construction* du CGET.

La Fabrique est conçue comme un nouvel équipement de proximité qui répond à un besoin criant de nouvelles infrastructures sur ce territoire. Offrant une palette d'activités numériques accessibles au plus grand nombre d'habitants, c'est un outil pour l'épanouissement des capacités d'ingénierie, à même de développer de nouvelles activités socioéconomiques. Ces dispositifs redistribuent de la richesse vers le territoire : production de sites internet à prix préférentiels, création de valeur et d'utilité sociale par les porteurs de projets incubés, création d'emplois, lieu de formation et de transmission de savoir.

Enfin, au niveau local, et du fait de la légitimité développée par Avec Nous et le Collectif des femmes des quartiers populaires, nous disposons d'un maillage de relations parmi les habitants, les petites associations mais aussi des acteurs qui s'occupent d'emploi, de culture, d'éducation, de sport ou encore d'égalité homme-femme.

■ Un programme d'innovation territorialisé

Les dimensions innovantes de notre Fabrique des Quartiers Populaires reposent d'une part sur la co-construction réelle d'une politique publique et non factice ou d'affichage avec un collectif d'habitant.e.s. Cela s'est traduit entre autres par le soutien en

ingénierie de Avec Nous et le Collectif des femmes des quartiers populaires afin qu'en nom propre, il puisse intégrer un consortium et lever des financements dans le cadre du PIC pré-apprentissage pour un montant de plus de 300 000 €, comme être labellisé Grande Ecole du Numérique. Pour la première fois en France, un collectif d'habitantes porte un dispositif qui est classiquement déployé par les professionnels de la profession. Cela inaugure, de notre point de vue, ce qui reste toujours un angle mort des politiques publiques, à savoir la participation des habitant.e.s.

D'autre part, c'est la création d'un espace multifonctionnel à forte dominante numérique, citoyenne, entrepreneuriale d'éducation populaire, de formation, qui a mis au cœur de sa démarche un enjeu majeur des quartiers politique de la ville : le développement socioéconomique de proximité.

Ensuite, il s'agit de proposer un espace de confiance, espace de confiance parce qu'il a été conçu par et pour les habitants des quartiers. Enfin, c'est d'avoir eu la capacité à fédérer : le monde économique via la fédération des entreprises du numérique, le monde académique via 3 universités de premier plan pour déplier le premier Centre de ressources sur l'économie populaire et son incubateur d'économie solidaire, des spécialistes de la politique de la ville via le CRPV PACA, des élus et les cadres de la politique de la ville et de la cohésion sociale via la métropole Aix-Marseille-Provence.

■ Un lieu ouvert à tout public au cœur des quartiers populaires

Ces tiers-lieux ont vocation à accueillir tout public, personnes âgées, jeunes en décrochage, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprise, enfants et parents. L'une des externalités positives de ce projet sera notamment de créer des dynamiques de convivialité, intergénérationnelles, et de travailler les questions de parentalité : les parents, étant entrés dans ces lieux par leurs enfants (éducation populaire, découverte métiers), y prendront part via la médiation numérique ou le développement d'un projet entrepreneurial.

Ce sont en premier lieu les résidents et résidentes des quartiers populaires qui en bénéficieront, notamment pour les activités de participation citoyenne, formation, remobilisation et médiation numérique. Les habitants et habitantes seront au cœur de l'incubateur d'économie solidaire et de l'accompagnement à la création d'entreprises et disposeront de l'espace de coworking.

Le FabLab sera ouvert aux publics scolaires, enfants de 9 à 15 ans pour des activités sur des temps périscolaires, ainsi qu'aux jeunes décrochés de l'Education nationale et de l'emploi, de 16 à 25 ans. Mais le FabLab est une ressource pour tous et des créneaux spécifiques seront dédiés.

La Médiation numérique, en articulation avec la permanence d'accès aux droits, accueillera les résidents de tous âge, et en particulier adultes pour l'accompagnement aux démarches administratives en ligne, avec une attention particulière aux publics jeunes dans le cadre des ateliers thématiques et de sensibilisation aux usages numériques.



Ces tiers-lieux ont vocation à accueillir tout public, personnes âgées, jeunes en décrochage, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprise, enfants et parents.

La gaming room sera orientée vers des publics jeunes et adultes en voie de professionnalisation dans le gaming (classement, etc.).

L'Ecole du Web, l'incubateur d'Economie Solidaire, l'accompagnement à la création d'entreprise et le coworking accueilleront tout public du territoire, indépendants, porteurs d'un projet professionnel et de développement économique.

La gratuité sera totale pour les résidents et sera adaptée en fonction des publics et des services demandés.

■ La Fabrique des Quartiers Populaires, une offre globale de services, des outils de montée en compétences et des actions de développement socioéconomique

>> Ecole du web (labelisée GEN)

L'explosion de l'industrie du numérique en France et les besoins de personnel qualifié au métier d'intégrateur développeur pour assurer le développement des services numériques nécessitent de nouvelles formes d'apprentissage, de type intensif et des techniciens qui ne soient pas issus des grandes écoles d'ingénieurs.

Le chantier d'insertion développeur-intégrateur web est un parcours emploi/formation, les personnes sont à la fois en formation et salariées en CDDI. A l'issue, les salariés/apprenants reçoivent une double certification professionnelle : techniques de développement web et techniques d'intégration web. Ce chantier d'insertion dure 10 mois, à raison de 35 h par semaine. Il se décline en plusieurs étapes qui permettent d'acquérir une autonomie de travail et une qualification reconnue dans ce secteur d'activité.

Tout au long de la formation, les salariés/apprenants alternent entre des phases de formation théorique et des phases pratiques de production de sites web. L'accent est mis sur le travail en équipe et la mise en situations réelle de travail en agence web ou en entreprise.



Le recrutement se fait sur la motivation, sans pré-requis techniques. Le chantier est ouvert aux demandeurs d'emploi, jeunes de moins de 26 ans peu ou pas diplômés ou encore toute personne éligible à un agrément IAE (Insertion par l'Activité Economique).

>> **Le FabLab (labelisé GEN et lauréat Pic pré-apprentissage)**

Le programme FabLab 16/25 de PoleS est une action de remobilisation et de construction d'un parcours professionnel par le biais du FabLab. Découverte métier, validation d'un projet, recherche et poursuite d'une formation ou entrée sur le marché du travail. Il s'adresse à des jeunes filles et garçons de 16 à 25 ans dits « neet », ni en emploi, ni en formation et résident.e.s des quartiers prioritaires. Le recrutement se fait uniquement sur entretien de motivation avec le/la fabmanager.euse et le/la chargé.e d'accompagnement. Les groupes seront composés de 12 personnes. Le programme est gratuit et les personnes pourront prétendre à une bourse sur critères sociaux.

Le programme se déroule sur 10 semaines à raison de 4 jours par semaine au sein du FabLab et 2 semaines de période de mise en situation professionnelle.

Le programme pédagogique de la formation repose sur :

- l'initiation à des pratiques professionnelles numériques en s'appuyant sur une pédagogie active et collaborative : électronique, conception et impression 3D, découverte des langages de programmation, gestion de projet, encadrée par un fabmanager.
- la construction du parcours socioprofessionnel avec un.e chargé.e d'accompagnement socioprofessionnel : développement des techniques de recherche d'emploi, workshops de découverte des réalités professionnelles, rencontres avec des partenaires

entreprises, intervenants extérieurs et anciens apprenants des Ecoles du Web.

En 228 h, il a pour ambition de les remobiliser par un tremplin vers un projet professionnel. Le programme s'organise autour de l'initiation à des outils et techniques de fabrication numérique.

>> **La Médiation numérique (lauréat Tremplin asso)**

Dans ce contexte où les démarches administratives sont dématérialisées, où les guichets de services publics ferment, les résidents des quartiers où nous sommes installés se tournent d'ores et déjà vers nos tiers-lieux et sollicitent quotidiennement nos salariés, qui ne peuvent faire face à la demande, pour des services qui relèvent de la médiation numérique. Ainsi, les conclusions des différents rapports sur la fracture numérique sont confirmées par notre expérience de terrain, il en ressort que nos territoires sont sous-dotés. Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Tremplin asso, nous proposons une offre de services sous forme d'ateliers de médiation numérique sur des temps en soirée et les dimanches, hors temps de travail, pour accueillir les habitantes et les habitants de nos quartiers.

Le but du programme est de réduire la fracture numérique dans les quartiers populaires :

- Permettre l'accès aux droits des personnes : étant donné la dématérialisation en cours des démarches administratives, la stratégie d'inclusion numérique devient une composante à part entière d'inclusion sociale. Pour cela, nous allons accompagner et former les publics pour l'utilisation des outils numériques et ainsi réduire le non-recours aux droits.
- Prévenir les risques liés aux usages d'internet et des outils numériques nous semble nécessaire, en particulier pour les publics jeunes. Les risques identifiés sont : les cyber-addictions, le cyber-harcèlement, les questions liées à l'identité numérique et la réputation, le droit à l'image et à la vie privée.

>> Une gaming room pour la création de la 1^{re} équipe de e-sport des quartiers populaires

Le jeu vidéo ne cesse de se développer en France. L'arrivée des dernières générations de consoles et l'explosion des jeux mobiles ont permis à ce marché d'avoiser les 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018.

L'e-sport n'est pas seulement le jeu, mais c'est la pratique du gaming en compétition, en amateur ou en professionnel. Le gaming partage des points communs avec la pratique sportive – compétition en solitaire ou en équipe, des règles fixées à l'avance, la nécessité de s'entraîner régulièrement. Concentration, coopération, réactivité, endurance sont aussi des exigences communes au jeu vidéo et au sport.

Au-delà de ce fait de société démontré par des statistiques telle que : 99,6 millions de spectateurs en ligne devant la finale du championnat du monde de *League of Legends* en 2019, et ce phénomène monte, des opportunités sont à saisir.

Notre souhait d'ouvrir une gaming room, s'il répond aux attentes de nombreux jeunes du territoire qui sont prêts à s'investir dans une équipe de e-sport pour représenter les quartiers Nord, répond aussi à un enjeu économique. Le public mondial du e-sport est estimé à 380 millions de personnes, ce qui permet d'entrevoir des retombées économiques non seulement pour les quelques joueurs élus mais dans une multitude de métiers que crée dores et déjà ce secteur, du traitement de données à l'événementiel – métiers vers lesquels nous orienterons les jeunes qui le souhaitent par le programme FabLab 16/25.

Enfin, à travers cet univers de la compétition, sous la forme du jeu se joue bien évidemment la prise de conscience du travail en équipe, l'esprit de cohésion, la confiance en soi, la solidarité, le respect des règles, et l'envie de performance. La création d'une équipe de gamers des quartiers Nord participera à l'instauration d'une image dynamique et compétitive de nos quartiers.



>> Les tables de quartier

Une stratégie de déploiement d'un nouvel espace de mobilisation innovante avec les tables de quartier est soutenue et accompagnée par Aix-Marseille Métropole et la préfecture des Bouches-du-Rhône. Depuis 2017, l'association Avec Nous s'est investie dans la mobilisation et la formation des habitantes et habitants, notamment sur la question du renouvellement urbain. Ces actions ont été menées sous l'égide des tables de quartier, déployées par Avec Nous. L'objectif est d'encourager les habitant.e.s à investir les espaces participatifs, dont les conseils citoyens, par le biais de l'expertise de l'association en matière d'éducation populaire. La première table a été initiée dans la cité des Flamants-Iris. Elle a participé à la mobilisation des habitant.e.s et aux ateliers de concertation dans le cadre des travaux de Marseille Rénovation Urbaine. Le déploiement des tables s'est fait principalement sur des secteurs en politique de la ville, dans le 14^e arrondissement de Marseille : Les Flamants, Picon/Busserine, Saint-Barthélémy III, cité SNCF et dans le 15^e arrondissement à Campagne-Levêque et les Aygalades.

Les associations locales, souvent qualifiées de petites structures, sont des acteurs privilégiés de cette démarche. Elles revendentiquent le droit d'être entendues et prises au sérieux. C'est ainsi que Avec Nous valorise la parole des représentants associatifs locaux et encourage leur expression. Ces structures sont expertes de leurs territoires et y sont pleinement investies. Elles sont, comme les habitant.e.s, des acteurs incontournables de la participation citoyenne. A cet effet, deux adultes relais ont été recrutés par Avec Nous. Ces tables de quartier sont l'un des éléments dynamiques de la Fabrique des Quartiers Populaires.

>> Le Centre de Ressources sur l'Economie Populaire avec son Incubateur d'Economie Solidaire

A l'issue du 1^{er} Forum national « Économie Solidaire et Quartier Populaire », labellisé par le CGET « 40 ans politique de la ville » organisé le 25 novembre 2017 à Villeneuve-la-Garenne, nous défendions dans une tribune publiée par *La Croix* le 19 décembre 2017 la création, sous forme de prototypes, d'incubateurs solidaires destinés à mettre en place sur plusieurs territoires de nouvelles modalités d'accompagnement pour les initiatives et innovations socioéconomiques des habitants en mutualisant des ressources de façon transversale ou par secteurs d'activités, comme des compétences venues de l'Université et de la recherche.

Tribune publiée par *La Croix* Économie solidaire et quartiers populaires

À l'issue du 1^{er} Forum national « Économie Solidaire et Quartier Populaire », organisé par le PoleS, en partenariat avec Pas sans Nous, le 25 novembre dernier à Villeneuve-la-Garenne, nous avons souhaité lancer cet appel qui s'appuie sur un constat et sur une méthode.

Depuis 40 ans, les politiques de développement économique mises en place dans le cadre de la politique de la ville échouent à résoudre le chômage endémique et les processus de marginalisation sociale qui en découlent dans les quartiers populaires. Il faut y voir les limites de politiques qui restent sectorisées et ne s'appuient pas ou peu sur les potentialités et sur les dynamiques locales.

L'économie sociale et solidaire, qui est de plus en plus convoquée par les pouvoirs publics en tant qu'approche innovante des rapports entre économie et société, permet

d'ouvrir de nouvelles perspectives. Encore faut-il ne pas la considérer comme une recette miracle et ne pas entretenir les ambiguïtés dont certaines de ses acceptations sont porteuses. Pour nous, il est clair que l'ESS n'est pas un sous-secteur public qui avaliserait la dégradation des conditions de vie par le recul des grandes institutions républicaines et leur remplacement par des prestations précarisées. L'ESS que nous voulons relève du droit commun et non d'une exceptionnalité pour les banlieues. L'ESS que nous construisons ressort de la solidarité démocratique. À l'issue du 1^{er} Forum national « Économie Solidaire et Quartier Populaire », organisé le 25 novembre dernier à Villeneuve-la-Garenne, nous avons souhaité lancer cet appel qui s'appuie sur un constat et sur une méthode.

Le constat

Il existe déjà des formes d'économie populaire et des tentatives d'économie solidaire dans les quartiers.

Trop souvent occultées, elles ont été invisibilisées par un récit productiviste qui a assimilé l'économie contemporaine au seul capitalisme marchand. En lien avec cette conception, s'est installée l'idée selon laquelle la participation des habitants en matière de politique de la ville n'aurait pas d'efficience. Le retour d'expériences sur plusieurs décennies montre que le principal manque tient à l'absence de confiance institutionnelle envers les initiatives des habitants. Sans cesse renvoyées à leurs insuffisances, elles n'ont jamais fait l'objet d'une politique de soutien appropriée et à la hauteur des enjeux.

Malgré ce mépris et l'épuisement de leurs porteurs, de multiples initiatives témoignent encore de leur persistance et de leur foisonnement. Or la diminution des inégalités et la transformation sociale ne peuvent être conquises qu'en mettant au cœur du processus les citoyens directement concernés.

La méthode

Pour avancer, il convient donc de partir des connaissances réunies à la fois par les habitants, par les acteurs de terrain et par les chercheurs, travaillant en dialogue constant avec la société civile ; de soutenir leurs initiatives, de consolider leurs mobilisations. Les formes d'économie populaire et les autres expériences déjà en œuvre sont les germes de l'économie solidaire de demain.

On le voit dans d'autres pays, sur d'autres continents, en particulier en Amérique du Sud, les programmes développés nous montrent que l'économie populaire peut devenir une économie solidaire de droit commun transformant une tactique de résistance en une stratégie favorisant le bien vivre dans les quartiers, si celle-ci bénéficie d'un véritable appui à l'investissement immatériel et matériel.

Propositions

Cette démarche inédite doit se traduire par des innovations institutionnelles.

Plusieurs propositions structurantes peuvent d'ores et déjà être évoquées et méritent d'être approfondies comme les preuves d'un dialogue régénéré entre habitants des quartiers et institutions publiques.

L'élargissement des expérimentations des « tables de

quartier » qui permettent de faire émerger des idées et des suggestions de celles et ceux qui possèdent une expertise de vie et d'usage, indispensable pour concevoir des actions pertinentes.

La création, sous forme de prototypes, d'incubateurs solidaires destinés à mettre en place sur plusieurs territoires de nouvelles modalités d'accompagnement pour les initiatives en mutualisant des ressources de façon transversale ou par secteurs d'activités, comme des compétences venues de l'Université et de la recherche.

La mise en place d'un fonds pour les initiatives citoyennes doté d'au moins 5 % du montant total du budget consacré annuellement au fonctionnement de la démocratie représentative nationale.

Pour une dynamique d'économie solidaire dans les quartiers populaires, il est donc urgent de ré-intriquer mouvement social et activité économique, pratiques citoyennes et recherches scientifiques.

En 2018, PoleS proposait dans le cadre des cahiers de la co-construction de la politique de la ville et de la Grande mobilisation nationale pour les habitants des quartiers de la politique de la ville plusieurs axes programmatiques dont l'un sur la création d'un incubateur économie solidaire.

Le 8 octobre de cette année, le CNV publiait ses préconisations sur l'économie informelle suite à une saisine de monsieur Julien Denormandie, ministre de la Politique de la ville et du Logement.

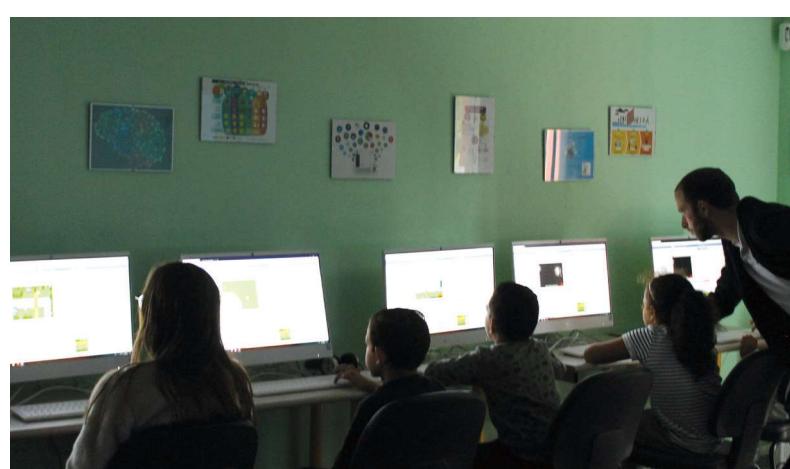
La création du 1^{er} Centre de ressources sur l'économie populaire et son incubateur d'économie solidaire s'inscrivent pleinement dans cette continuité et nécessité. Comme le souligne la saisine ministérielle « des projets économiquement viables émergent parfois à partir d'activités informelles ou peu rentables, mais globalement, les taux de réussite ne sont pas encore à l'échelle des enjeux et des besoins. La création d'incubateurs d'économie solidaire avec des territoires d'expérimentation est l'une des recommandations de l'avis remis par le CNV au Premier Ministre et au ministre de la Politique de la ville et du Logement. « Au regard de ce qui se fait dans d'autres pays, expérimenter le concept d'incubateur économique solidaire de quartier repose sur la volonté d'élargir l'éco système d'acteurs et d'hybrider les ressources mobilisées (publiques/

privées). » Avec le concours des universités partenaires, des habitants, du CRPV PACA, il s'agira dans un premier temps de réaliser un diagnostic de territoire afin d'identifier les activités d'économie populaires qui se développent dans les quartiers Nord (le périmètre reste à définir). Dans un deuxième temps, il s'agira de travailler à sa transformation en économie formelle. Les objectifs sont d'une part d'intégrer les habitant.e.s qui réalisent des activités issues de l'économie informelle et qui, aujourd'hui, n'ont pas les prérequis nécessaires pour accéder aux dispositifs d'accompagnement à l'entreprenariat et d'autre part, d'accompagner les nombreuses initiatives économiques collectives qui existent dans les quartiers, basées sur des valeurs et des pratiques de solidarité en apportant un accompagnement de longue durée, global et multidimensionnel.

>> L'accès aux droits

L'accès aux droits porte en son cœur les enjeux d'égalité et de citoyenneté. Il conditionne l'effectivité des droits, et la possibilité pour chacun.e de jouir pleinement des droits que lui confère la société.

Le non-recours est le phénomène qui amène des citoyens, démunis ou découragés par la complexité des procédures, à renoncer à faire valoir leurs droits. Nous proposons de pallier le déficit d'information et le sentiment d'impuissance avec une permanence tenue le samedi deux fois par mois gracieusement par deux avocates du barreau de Marseille issues, elles aussi, des quartiers Nord.



>> Le coworking

Les coworkings de qualité ne manquent pas à Marseille. Sans avoir fait un recensement exhaustif, nous avons identifié près d'une dizaine de coworking qui ont une offre de services très diversifiée avec des prix et formules d'abonnements qui vont de la demi-journée, au mois. Ils s'avèrent néanmoins peu accessibles aux jeunes entrepreneurs des quartiers. (Confère les éléments diagnostic socio-économique des quartiers Nord qui met en évidence que dans les quartiers les plus paupérisés, les seules sources de revenus pour près de la moitié de la population dépendent des prestations sociales). L'espace de coworking sera ouvert à tous les entrepreneurs quels que soient leurs âges et les secteurs d'activités. Il y sera proposé des formations ou des sessions de coaching et préfigurera la création du Club des jeunes entrepreneurs des quartiers Nord de Marseille. De plus, ces projets d'entreprises, notamment s'ils reposent sur des formes d'organisation collective, pourront aussi bénéficier

de l'accompagnement de l'incubateur d'économie solidaire. Il sera équipé d'une dizaine de poste de travail en open space.

>> Accompagnement à la création d'entreprise

Avec la volonté de promouvoir, accompagner et développer l'entreprenariat, en particulier, à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi. Cela passe par donner l'envie d'entreprendre, informer sur la création d'entreprise. Les personnes bénéficient gratuitement de conseils adaptés et d'un accompagnement individualisé. Il s'agit d'améliorer la pérennité des entreprises créées et de soutenir le développement économique local.

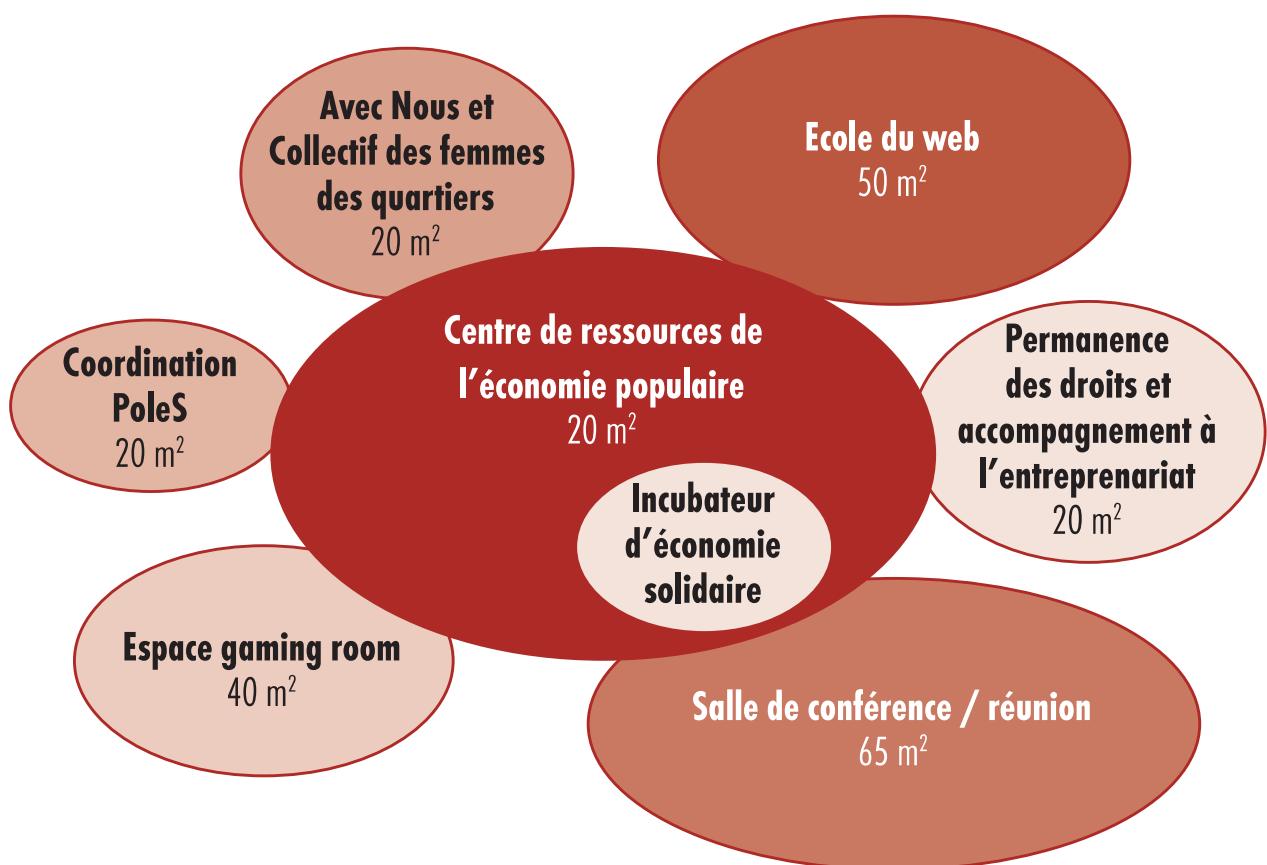
Ces accompagnements individuels sont complétés par des ateliers collectifs co-animés par des expert.e.s bénévoles, afin de permettre aux bénéficiaires d'aller plus loin sur des aspects spécifiques tels que la comptabilité, la finance, la communication ou les questions juridiques.



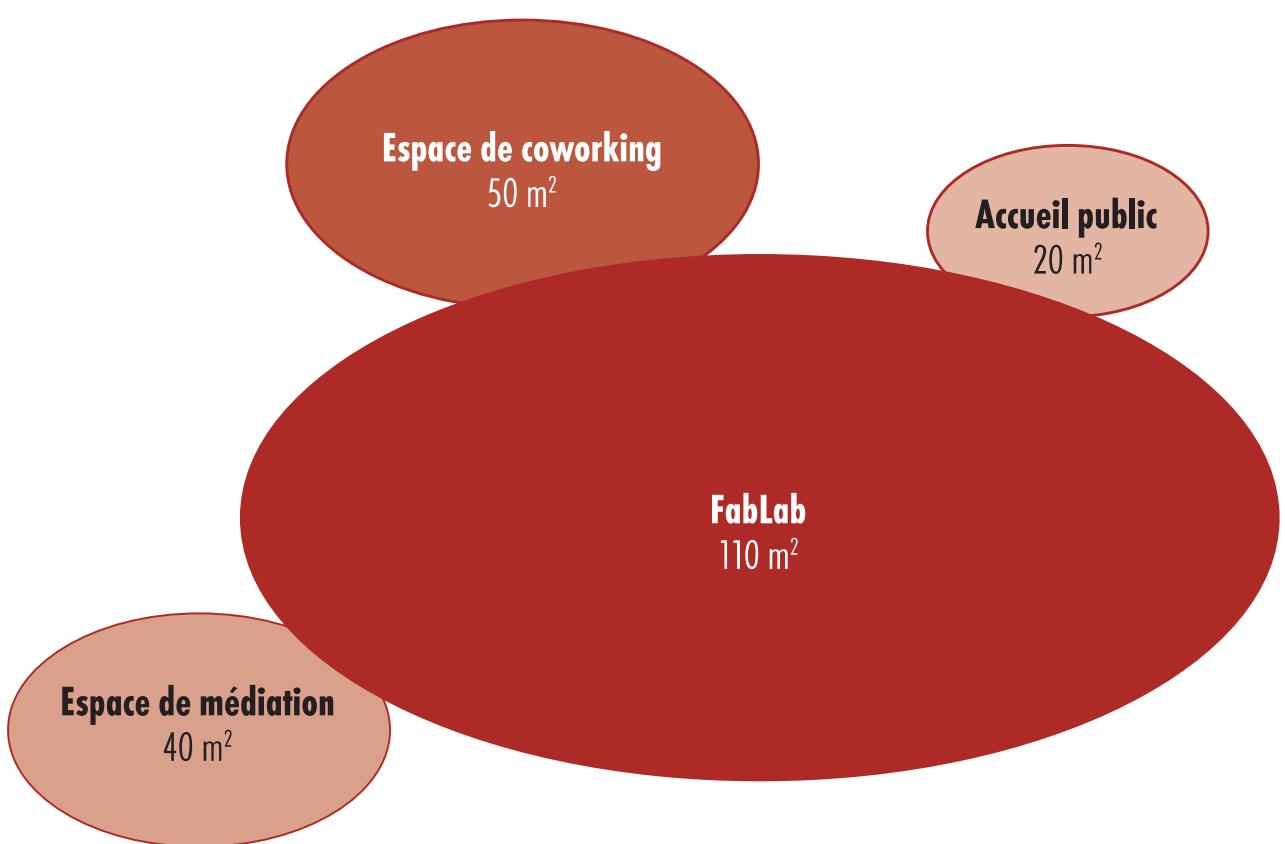
Photographie : Théo Giacometti/The Guardian

Un espace de plus de 550 m²

1^{er} étage 220 m²



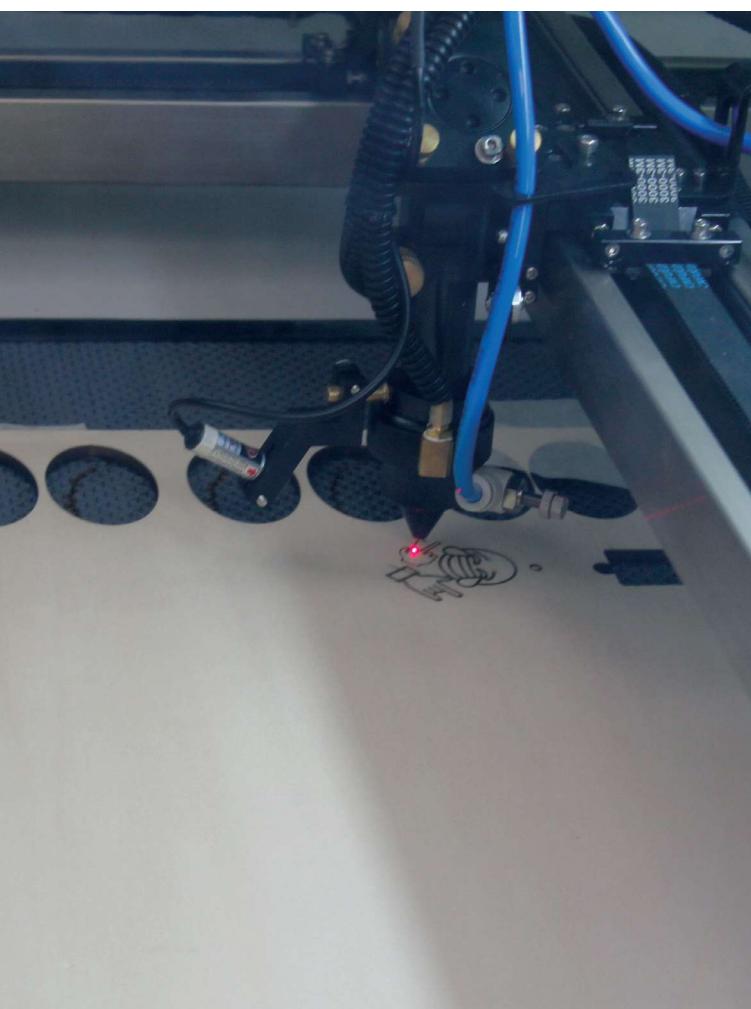
Rez-de-chaussée 220 m²



■ Une typologie mixte de partenaires qui sont membres du conseil d'orientation de la Fabrique des Quartiers Populaires

Le projet que nous leur avons présenté a ainsi convaincu autant des universités sur la partie innovation sociale et économique du projet, le bailleur pour les locaux, Métropole Aix-Marseille-Provence avec ses services de la politique de la Ville et de la rénovation urbaine ou encore des acteurs du champs de la formation et des entreprises tels que Cinov-Numérique et mais aussi le CRPV PACA, ainsi que la scène nationale ZEF, le Commissariat général à l'égalité des territoires.

Le conseil d'orientation a pour vocation d'analyser les évolutions contextuelles, éducationnelles et professionnelles du secteur numérique, au sens large, et, plus particulièrement, le développement et la création d'activités socio-économiques. Il se réunira en séminaire deux fois par an.



Les partenaires et membres :

- 13Habitat qui est le plus important bailleur social public de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur loge près de 75 000 personnes dans plus de 34 000 logements répartis dans près de 500 résidences.
- La Métropole Aix-Marseille-Provence et ses services de la cohésion sociale de la Politique de la ville et de Métropole Rénovation Urbaine.
- Le CRPV PACA : Centre de ressources de premier plan de la politique de la ville et qui compte tenu de sa connaissance des politiques publiques déployées sur le territoire nous apportera son éclairage et soutien en matière de coordination.
- Le ZEF : Une institution culturelle des quartiers Nord nous paraît indispensable pour que notre fabrique soit présente dans tous les secteurs. Le e-sport est un phénomène culturel émergent. La scène nationale du ZEF pourrait accueillir les compétitions games.
- L'Institut d'Administration des Entreprises de Paris 1 Panthéon Sorbonne : « Sorbonne Business School » de Paris avec Philippe Eynaud, professeur en sciences de gestion.
- L'université fédérale de Bahia (Brésil) avec Genauto Carvalho de França Filho, professeur et chercheur à l'Université Fédérale de Bahia (UFBA - Brésil). Coordinateur de l'Incubatrice Technologique d'Économie Solidaire et Gestion du Développement Territoriale (ITES/UFBA).
- Le CNAM avec Jean-Louis Laville, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris (Cnam), où il est titulaire de la Chaire « Économie Solidaire ».
- Le syndicat Cinov-Numérique : Pour faire lien avec le milieu économique et particulièrement celui de l'économie numérique, nous avons fait le choix d'un partenariat avec le syndicat des TPME de ce secteur.
- Le CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires.

■ Les pilotes de la Fabrique des Quartiers Populaires

Louisa Chérifi, cofondatrice et directrice générale du PoleS, elle est diplômée d'un DESS d'économie sociale et solidaire à l'université de Marne-la-Vallée. Elle a débuté sa carrière professionnelle en 2001 en s'impliquant dans les problématiques d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap pendant 4 ans, avant de rejoindre l'équipe d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi dans lequel elle a eu pour missions de développer les clauses d'insertion dans les marchés publics de deux collectivités afin qu'elles puissent bénéficier aux publics habitant les quartiers Politique de la Ville. Elle dirige PoleS depuis 6 ans. Elle est également administratrice du Coorace Ile-de-France.

Idir Igoudjil, responsable du déploiement des activités numériques au PoleS. En 2016, il a rejoint la mission de préfiguration de la Grande Ecole du Numérique où il a été en charge des questions d'inclusion et l'emploi. Diplômé de l'Ecole urbaine de Science Po Paris, il s'est spécialisé en politique publique territoriale et numérique.

Jean-Louis Laville, économiste et sociologue, titulaire de la Chaire d'Economie Solidaire au CNAM. Il tient une chronique bi-mensuelle sur l'économie sociale et solidaire dans l'émission *Carnets de campagne* de Philippe Bertrand sur France Inter.

Fatima Mostefaoui. Au cours de la rénovation du quartier des Flamants en 2006, elle crée une association de locataire avec un collectif d'habitantes et milite pour la mise en place d'une concertation dans le cadre de cette réhabilitation. En 2014, elle co-fonde la Coordination nationale Pas Sans Nous et crée en 2015 Pas Sans Nous 13 qui devient le 1^{er} janvier 2020 l'association Avec Nous dont elle est la présidente. De 2016 à 2018, elle sera co-présidente de la Coordination nationale Pas Sans Nous. Elle est à l'initiative du Collectif des Femmes des quartiers populaires qui a publié une tribune dans *Libération* le 1^{er} avril 2019 pour une loi qui vise à ce que les biens confisqués au crime organisé soient réaffectés pour l'économie solidaire et sociale.



Louise Petit, en charge de la coordination des activités de Avec Nous. Elle est diplômée de Sciences Po Lyon et de l'IUGA, spécialisée sur les questions de coopération dans les politiques publiques urbaines. En 2018, durant un service civique dans le Centre Social Flamants-Iris, elle participe au co-pilotage du schéma de concertation des habitants du Grand Saint-Barthélemy, animé par le M.R.U et la Politique de la ville.

Claude Sicart, cofondateur de PoleS et président depuis 15 ans. Il est nommé en 2019 au Conseil national des villes. Élu au bureau de cette instance, il a eu la charge de piloter le groupe de travail sur l'économie informelle suite à la saisine du ministre de la Politique de la ville et du Logement. L'avis du CNV sur l'économie informelle a été remis au ministre le 8 octobre 2019 et a fait l'objet d'une publication. Il collabore régulièrement avec le socioéconomiste Jean-Louis Laville sur la question du développement de l'économie solidaire dans les quartiers populaires.

Tribune publiée par *La Croix*

26 novembre 2019

Vers une première politique d'économie populaire solidaire ?

Cette tribune s'inscrit dans le projet que portent les signataires de ce texte de créer début 2020 au cœur des quartiers Nord de Marseille le premier centre de ressources sur l'économie populaire.

Nous vivons dans un monde global mais nous restons souvent emprisonnés dans une arrogance occidentale qui empêche d'identifier les innovations pratiquées au Sud. Pourtant, certaines d'entre elles pourraient s'avérer fort pertinentes pour résoudre aujourd'hui des questions qui se posent au Nord.

Par exemple, l'économie informelle a toujours été négligée en France, renvoyée à une réalité mafieuse. Or, comme l'a dit avec force le Collectif des femmes des quartiers populaires de Marseille, il est temps de ne plus confondre les deux composantes de l'économie informelle. La première est incontestablement criminelle mais la seconde lui est tout à fait opposée, elle correspond à des activités populaires, menées par des habitant.e.s pour pallier les discriminations du marché du travail officiel. Il revient aux chercheurs sud-américains d'avoir identifié cette seconde dimension et aux politiques publiques de ce continent d'avoir, dans certains contextes, mobilisé celle-ci pour concevoir de nouvelles actions en faveur d'une économie populaire solidaire. L'idée générique est de permettre par un appui public de passer d'une logique de survie à une logique reconnue de bien vivre sur les territoires.

Pour la première fois en France, une avancée de ce type semble se profiler. Le 21 mars dernier, le ministre de la Politique de la ville saisissait le Conseil national des villes sur la question de l'économie informelle dans les quartiers populaires en ces termes : «des projets économiquement viables émergent, parfois à partir d'activités informelles ou peu rentables, mais globalement, les taux de réussite ne sont pas encore à l'échelle des enjeux et des besoins.» «Je souhaite que le CNV me propose des recommandations opérationnelles pour répondre à la question “comment faire évoluer du non-lucratif vers du lucratif les projets et initiatives des habitants”».

Le CNV vient de remettre le mois dernier son avis au premier ministre Edouard Philippe et au ministre de la Politique de la ville Julien Denormandie avec une série



de constats, de préconisations et de recommandations soutenus par un texte argumenté qui en plusieurs points éclaire enfin une approche de l'économie informelle particulièrement pertinente et audacieuse.

Au moment où la question des quartiers populaires est trop souvent traitée sous l'angle de l'insécurité civile, l'avis émis par le CNV ouvre la possibilité de traiter aussi celle de l'insécurité sociale par la prise en compte des activités d'économie populaire.

À lire aussi

Il souligne en effet que «la réalité économique des quartiers ne peut se limiter à l'unique prisme du marché et des flux financiers. Les habitant.e.s s'organisent pour répondre à ces besoins non couverts en créant des modèles économiques innovants basés souvent sur des valeurs et des pratiques de solidarité (épargne solidaire, cantine de quartier, mécanique de rue...).». Oui, il faut reconnaître «la nécessité d'un temps d'incubation et d'accompagnement des initiatives et projets en tenant compte des besoins et ressources des habitants». Oui, il faut expérimenter sous forme de prototype dans les quartiers populaires la création d'incubateurs d'économie solidaire destinés à mettre en place sur plusieurs territoires de nouvelles modalités d'accompagnement pour ces initiatives à l'instar de ce qui se fait depuis des années au Brésil.

Pour la première fois à travers cet avis, il est porté attention au foisonnement d'activités d'économie populaire qui se déploie dans les quartiers. Le ministère de la Politique de la ville saura-t-il s'en emparer pour qu'advienne enfin une politique ambitieuse d'économie populaire et solidaire en France?

Signataires : Genauto Carvalho de França Filho, professeur en sciences de gestion à l'université fédérale de Bahia, Philippe Eynaud, professeur à l'IAE de Paris, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Jean-Louis Laville, titulaire de la chaire d'économie solidaire du Cnam, Fatima Mostefaoui, membre du Collectif des femmes des quartiers populaires, Claude Sicart, président de PoleS

La Fabrique des Quartiers Populaires

avenue Georges Braque 13014 Marseille

contact@lepoles.org

